Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2018-119** **12/02/2018**

Date de mise en application : 10/02/2018
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 09/03/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Emploi de sous-directeur, adjoint au chef du service des ressources humaines

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Avis de vacance d’un emploi de sous-directeur, adjoint au chef du service des ressources humaines

JO du 10 février 2018

Texte n°107

Est vacant l’emploi de sous-directeur, adjoint au chef du service des ressources humaines du secrétariat général du ministère de l’agriculture et de l’alimentation.

Au sein du secrétariat général, le service des ressources humaines (SRH) élabore et met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines et assure la gestion administrative, la paie et le suivi individualisé des agents. Il pilote et met en œuvre la gestion prévisionnelle des ressources humaines. Il est également responsable de la gestion des emplois, de la masse salariale et du système d’informations des ressources humaines. Il définit et anime la politique des relations sociales et la politique de formation des personnels. Il est également chargé de l’action sanitaire et sociale, de l’hygiène et de la sécurité et instruit les droits à pension.

Le service, composé de deux sous-directions et de deux missions, comprend 250 personnes.

Le sous-directeur, adjoint au chef du service des ressources humaines vient en appui au chef de service pour assurer l’animation et la coordination du service. Il assure la suppléance du chef de service pour l’ensemble de ses missions. Il assiste ce dernier dans l’animation et la coordination des travaux menés par le SRH.

Il se voit en outre confier la responsabilité de projets complexes et stratégiques, impliquant les équipes du SRH, les autres services du secrétariat général, les directions d’administration centrale du ministère, les établissements publics sous tutelle et l’interministériel.

De par sa formation et son expérience professionnelle, le titulaire du poste doit disposer de solides connaissances en gestion des ressources humaines. Une expérience du dialogue social est souhaitée. Le poste requiert une aptitude à l’encadrement et à l’animation, à l’organisation du travail en équipe, à la négociation et des qualités relationnelles.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pascal FAYOLLE, chef du service des ressources humaines (tél. : 01 49 55 41 99 ; jean-pascal.fayolle@agriculture.gouv.fr).

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l’Etat, les candidatures accompagnées d’un curriculum vitae, d’une lettre de motivation et d’un état des services, doivent être transmises par la voie

hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel, exclusivement par voie électronique, au chef du service des ressources humaines (jean-pascal.fayolle@agriculture.gouv.fr) et à la déléguée à la mobilité et aux carrières (claudine.lebon@agriculture.gouv.fr).